

Tennis de table

→ 1 034 licences : 642 en loisir + 392 en compétition

PARALYMPIQUE

COMPÉTITION

LOISIR

NATURE

Le tennis de table est accessible à toutes les formes de handicap physique debout ou en fauteuil. Le tennis est ouvert à la plupart des personnes atteintes d'une déficience physique nécessitant une pratique obligatoire en fauteuil roulant. Les personnes sourdes et malentendantes jouent en intégration avec les joueurs valides.

Handicaps & possibilités de pratique

HANDICAPS ORTHOPÉDIQUES

PARAPLÉGIQUES ET TETRAPLÉGIQUES

HÉMIPLÉGIQUES

INFIRMES MOTEUR CÉRÉBRAUX

HANDICAPS NEUROLOGIQUES ÉVOLUTIFS

HANDICAPS NEURO. D'ORIGINE PÉRIPHÉRIQUE

HANDICAPS VISUELS

HANDICAPS AUDITIFS



COMPÉTITION
ET LOISIRS

LOISIR
UNIQUEMENT

NON
FEDÉRÉ

VOIR PRÉSENTATION
DÉTAILLÉE DES HANDICAPS P 49

En loisirs ou en compétition, le tennis de table se pratique dans des clubs spécifiques FFH ou des clubs FFTT ayant créé une section Handisport. La progression est à adapter suivant les possibilités de chacun : tétraplégie, paraplégie, IMC, petite taille, amputation, malformation, maladie évolutive, sourd, etc. Seules les personnes déficientes visuelles sont limitées dans la pratique.

Classification

Classes 1 à 5 : pour la pratique en fauteuil // **Classes 6 à 10 :** pour la pratique debout // **Plus le chiffre est bas plus le handicap est lourd.**

RÈGLES GÉNÉRALES

Il est obligatoire pour tout compétiteur qui désire participer aux compétitions de fournir un dossier de testing ou bilan fonctionnel. La classification étant fonctionnelle, le joueur doit apporter sa raquette et faire une démonstration de ses possibilités avec le fauteuil roulant qu'il utilise en compétition. Les joueurs qui utilisent orthèses ou prothèses doivent être équipés comme en compétition.

À SAVOIR Pour les personnes sourdes et malentendantes : en compétition, un certificat médical est exigé pour attester du niveau de surdité du sportif (perte d'au moins 55 db de la meilleure oreille sur 3 fréquences déterminées).

Compétitions régionales

Un tour interrégional de qualification aux championnats de France par équipe se déroulera sur 4 zones différentes avant le 9 mars 2013.

TROPHÉE VÉTÉRAN INTER RÉGIONAL

avant le 13 avril

sélectif pour l'échelon national

TOP JEUNES INTERRÉGIONAL, MOINS DE 21 ANS

avant le 23 mars

sélectif pour l'échelon national

Compétitions nationales

CHAMPIONNAT DE FRANCE

25-26 mai, Angers (49)

Qualification : avoir participé aux 3 tours du Critérium Fédéral N1 durant la saison 2012-2013 et être sélectionné par rapport aux points acquis. Ces critères requièrent un niveau de jeu national :

- 1er tour : 24 nov
- 2e tour : 26 janvier
- 3e tour : 23 mars

TOP 8 FAUTEUIL

25-28 mai

Participation soumise à une sélection de la commission parmi les meilleurs joueurs français. Pour la coupe de France et le critérium, les inscriptions s'effectueront via la commission nationale courant novembre 2012.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE

15 juin, Chailles (41)

Modalités : avoir participé au tour de sélection par zone.

TROPHÉE VÉTÉRAN NATIONAL

Finale le 2 juin, Tours (37)

Plus de 45 ans, sur sélection

TOP JEUNES NATIONAL

Finale le 4 mai, Limoges (87)

Moins de 21 ans, sur sélection

À SAVOIR L'inscription aux compétitions se fera via le site internet de la commission à partir de la rentrée de septembre 2012

Stages

DÉTECTION : JEUNES À POTENCIEL

Fin octobre à Marvejols // Stage de détection sur sélection pour la création d'un groupe espoir jeunes

ÉQUIPE DE FRANCE

De nombreux stages sont organisés pour les joueurs membres du collectif France. Les dates sont disponibles sur le site internet de la commission.

Matériel

Pour la pratique du tennis de table, il n'y a pas d'adaptation matérielle spécifique. Pour les joueurs assis, il est possible d'utiliser tout type de fauteuil pour la pratique loisir ou compétitive.

La seule vraie adaptation réside dans la prise en main de la raquette. Elle peut être réalisée à l'aide d'une bande ou autre accessoire personnelle si la personne ne peut pas tenir le manche seul. Un coussin peut être utilisé pour se rehausser sur le fauteuil. Pour les personnes debout, l'utilisation de la canne est possible avec la main non jouant. Il faut prendre soin lors de l'achat d'une table de tennis de table que la barre située sous la table soit assez éloignée du bord (minimum 50 cm) afin d'éviter que les personnes en fauteuil ne rentrent en contact avec elle sous la table.

À SAVOIR Le matériel peut être acheté dans les magasins de sports ou chez le partenaire spécifique de la commission "Sam Sport": www.sam-sport.com

En savoir plus

WEB

Commission fédérale : www.tthandisport.org

CONTACT

Directeur sportif : Sébastien Messenger

Tél. 06 14 44 44 82 // tennisdetable@handisport.org